2007-03836/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Investissement important pour la Montérégie

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ACCORDE UNE AIDE DE 418 678 $ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE À SAINT-ANICET

Saint-Anicet, le 10 mars 2003 – Le député de Salaberry-Soulanges, M. Serge Deslières, au nom de la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, et du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, M. Sylvain Simard, a annoncé l'attribution d'une aide gouvernementale de 418 678 $ pour la construction d'une bibliothèque municipale-scolaire. Cette annonce a été faite en présence du maire de Saint-Anicet, M. Alain Castagner.

L'aide financière permettra à la municipalité de Saint-Anicet, en collaboration avec la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, de construire une nouvelle bibliothèque qui occupera une superficie de 284 mètres carrés, soit un espace deux fois plus grand que la bibliothèque municipale actuelle. Attenante à l'école des Jeunes Riverains, celle-ci pourra accueillir adéquatement les 170 élèves de l'école – qui ne disposent d'aucun local de bibliothèque pour le moment – et mieux desservir l'ensemble de la population puisqu'elle sera située au cœur du village.

« Cet investissement témoigne de la volonté du gouvernement du Québec de mettre en place des conditions qui favorisent la réussite scolaire des jeunes et l'enrichissement culturel des adultes de la communauté de Saint-Anicet », a déclaré M. Deslières, qui a également souligné l'enthousiasme et la détermination de tous les partenaires de ce projet.

Afin de soutenir la construction de la bibliothèque, le ministère de l'Éducation versera à la Commission scolaire une aide de 265 352 $, alors que 153 326 $ seront versés à la municipalité par le ministère de la Culture et des Communications en vertu de son programme « Soutien aux équipements culturels ». La contribution financière de la municipalité au projet sera de 176 901 $.

M. Deslières a rappelé que les bibliothèques sont au cœur de la vie culturelle d'un village. « Les bibliothèques constituent le ferment de la culture et c'est avec cette conviction que le gouvernement du Québec va de l'avant avec la mise en place d'un établissement qui répondra aux besoins des jeunes et des adultes de la municipalité de Saint-Anicet », a-t-il conclu.

Sources :

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à la Culture et

aux Communications
418 380-2310

Nicolas Girard
Attaché de presse
Cabinet du ministre d'État
à l'Éducation et à l'Emploi
418 644-0664

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007